

 UCLouvain



SPIN2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de cette formation, le diplômé pourra développer de nouvelles approches d'évaluation et d'analyse des politiques et programmes et contribuera à renforcer les acteurs des systèmes de santé dans leur capacité à s'adapter aux urgences sanitaires mais aussi à faire face aux défis actuels et à venir suite aux changements démographiques, épidémiologiques (transition vers plus de maladies chroniques) et climatiques.

D'abord, ce master de spécialisation apportera des compétences par rapport aux différents domaines à évaluer. Ensuite, il apportera des compétences spécifiques devant permettre aux étudiants de choisir à bon escient des approches et méthodes d'analyse et d'évaluation.

Enfin, ce master de spécialisation utilisera une pédagogie active par projet intégrateur, permettant de développer des compétences transversales (travail en groupe, leadership, communication, démarche structurée, ...).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Connaître les différents enjeux des politiques, programmes et systèmes de santé internationale
 - 1.1. Identifier et décrire les principaux défis et les réponses apportées par les programmes et systèmes de santé
 - 1.2. Définir les caractéristiques essentielles d'une politique publique dans le domaine de la santé
 - 1.3. Formuler comment s'organisent les soins, les réseaux et systèmes locaux de santé
 - 1.4. Examiner le fonctionnement de programmes de santé
 - 1.5. Pouvoir adapter les services aux points de vue des personnes et de la population
2. Analyser et évaluer les interventions, programmes, politique ou systèmes de santé publique
 - 2.1. Sélectionner différentes approches évaluatives et outils méthodologiques utiles à l'analyse et à l'évaluation de politiques, programmes et systèmes de santé
 - 2.2. Appliquer ces outils méthodologiques utiles
 - 2.3. Etablir les principaux codes éthiques dans l'analyse et l'évaluation en santé publique
3. Organiser son travail individuel, de groupe, et en collaboration avec des partenaires variés
 - 3.1. Planifier son travail afin d'obtenir les résultats attendus dans les délais prévus
 - 3.2. Adapter les méthodes de travail en fonction des circonstances et des responsabilités
 - 3.3. Etablir des collaborations avec d'autres professionnels de santé publique ou issus de champs disciplinaires divers
 - 3.4. Interpeller des partenaires pertinents pouvant contribuer de manière constructive à la réflexion autour d'enjeux et à la résolution de problèmes de santé globale
 - 3.5. Collaborer au sein d'une équipe (partage des charges et dynamiques de groupe)
4. Adopter des stratégies de communication variées en fonction du contexte
 - 4.1. Adapter l'information aux différents publics (patients, populations, groupes, professionnels, ...)
 - 4.2. analyser les besoins (planifier son travail afin d'obtenir les résultats attendus dans les délais prévus, ...)

- Approches d'analyse et d'évaluation
- Méthodes et outils spécifiques
- Projet intégrateur

SPIN2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Module 1 : Domaines d'analyse et d'évaluation en santé publique (12 crédits)

● WFSP2211	Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins	Emmanuel de Becker Anne-Sophie Lambert (supplée) Sophie Thunus Jean Macq (coord.)	FR [q1] [30h+12h] [4 Crédits] 🌐
● ESPIN2530	Prise en charge des problèmes de santé globale (ULB)		FR [q1] [18h] [3 Crédits] 🌐
● WSPIN2231	Politiques de santé (UCLouvain)	Elisabeth Paul	FR [q1] [20h] [3 Crédits] 🌐
● WSPIN2210	Psychologie et promotion de la santé (UCLouvain)	Isabelle Aujoulat	FR [q1] [16h] [2 Crédits] 🌐

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

SPIN2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Les conditions d'accès à cette formation en 2025-26 ont évolué par rapport à celles de 2024-25. Elles sont accessibles [ici](#). Les conditions d'accès seront officielles et complètes à partir du 1er juin 2025 mais seront consultables dans la rubrique ad hoc du catalogue des formations 2025-2026 en mars 2025.

Ont accès aux études de Master de spécialisation en santé publique - analyse et évaluation des politiques programmes et systèmes de santé internationale les étudiant-es qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins **300 crédits**

Les conditions d'accès spécifiques sont les suivantes :

- Ne pas avoir obtenu de master ou de master de spécialisation dans le secteur des sciences de la santé les deux années précédentes;
- Avoir des connaissances de base en santé publique objectivées par un master en santé publique, une formation équivalente ou une expérience professionnelle équivalente;
- Avoir une expérience en santé publique d'au moins deux ans;
- Avoir de bonnes connaissances en anglais écrit.
- La sélection prend en compte le niveau de formation préalable dans les domaines pertinents de la santé publique (organisation des soins de santé, épidémiologie, économie, statistique, ...). Les notes obtenues dans les parcours académiques antérieurs sont également prises en compte.

- Secrétariat: info-SPIN2MC@uclouvain.be